

A black and white close-up portrait of Gottlieb Duttweiler. He is wearing a dark suit jacket, a white shirt, and a dark tie. He has a serious expression and is holding a cigar in his mouth with his right hand. A large diamond ring is visible on his ring finger. The background is slightly blurred, showing other people in the background.

LES 125 ANS DE GOTTLIEB DUTTWEILER

L'HÉRITAGE POLITIQUE ET ÉCONOMIQUE
DE GOTTLIEB DUTTWEILER: UN HOMMAGE
POUR SON 125E ANNIVERSAIRE

LES 125 ANS DE GOTTLIEB DUTTWEILER

TABLE DES MATIÈRES

- 2 **Editorial**
Martin Schläpfer
- 4 **Gottlieb Duttweiler, le tribun du peuple:
ou comment des défaites se sont**
Rudolf Hofer
- 7 **Figure de proue de l'histoire économique
suisse au XXe siècle**
Rudolf Strahm
- 8 **Fascinant Gottlieb Duttweiler**
Monika Weber

Mentions légales: édit. (éditeur) Direction Politique économique,
Fédération des coopératives Migros, Zurich, 15.8.2013



LE TESTAMENT DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE DE GOTTLIEB DUTTWEILER

Le fondateur de Migros, Gottlieb Duttweiler, est né voilà 125 ans, le 15 août 1888. En tant que chef d'entreprise, homme de plume et politicien, cette personnalité hors du commun a laissé un imposant héritage. Au travers de ces quelques lignes consacrées à sa mémoire, nous souhaiterions évoquer l'engagement exceptionnel de Duttweiler dans le domaine de la politique économique et de la défense des consommateurs. Martin Schlöpfer, responsable de la Direction Politique économique FCM

Duttweiler savait se servir avec génie des droits populaires lorsqu'il échouait à faire passer ses idées au Palais fédéral ou que la majorité des Chambres méprisait les besoins de la population. Rudolf Hofer, longtemps secrétaire de la fraction de l'Alliance des Indépendants aujourd'hui disparue, s'est lancé dans une recherche méticuleuse des traces que Duttweiler a laissées à Berne. Sa contribution met en lumière, pour la première fois, le succès réel qu'a fini par avoir Duttweiler avec ses initiatives populaires et ses référendums. Il révèle aussi l'influence profonde qu'exercent aujourd'hui encore les idées du fondateur de Migros sur le droit de la concurrence et la politique agricole.

De son côté, l'ancien conseiller national et éditorialiste Rudolf Strahm – un «one-man think tank» de gauche – rend hommage à Gottlieb Duttweiler qu'il qualifie de «figure de proue de l'histoire économique suisse au XXe siècle». En tant que Surveillant des prix, Rudolph Strahm, grâce à ses compétences et à sa détermination, a contribué à donner à cette fonction un nouveau relief. En outre, de concert avec l'actuelle conseillère fédérale Simonetta Sommaruga, il a fait avancer les mesures de suppression des entraves au commerce provoquant des hausses de prix. Pour sa part, Monika Weber, l'ancienne politicienne phare de l'Alliance des Indépendants, tient en haute estime l'héritage de Duttweiler. En ardent défenseur des consommateurs proche du peuple, elle a aussi contribué à la création de l'institution du Surveillant des prix au travers d'une initiative populaire. Le visionnaire que fut le fondateur de Migros l'a marquée par cette exigence qu'il avait formulée et dont l'actualité est toujours aussi grande: le capitalisme doit être épuré de la préoccupation unique du profit.

L'héritage de Duttweiler au sein de la communauté Migros est bien présent même s'il reste discret vu de l'extérieur. Et pourtant, avec ses Thèses sur une économie de marché orientée sur la satisfaction des besoins et son attitude pleine de sagesse à l'égard des ingérences étatiques et de la bureaucratie, on devrait lui reconnaître pleinement la place qu'il mérite. Politiquement parlant, les crédos de Duttweiler sont devenus des propos tout à fait convenables. En réalité, ils sont plus actuels que jamais dans la mesure où, sous la pression d'une crise bancaire et financière sans précédent, la réflexion uniquement en termes de shareholder value tend à s'effacer devant une action axée sur les besoins du client et le respect de valeurs. Duttweiler ne faisait pas de cadeaux à ses contradicteurs, et ces derniers le lui rendaient bien, telle la NZZ qui, en 1948, brocarda ainsi son geste provocateur d'une pierre jetée dans une vitre du Palais fédéral: «De tels tempéraments ont déjà fait au cours de l'histoire des dégâts plus sérieux que quelques bris de glace au Palais fédéral.» Les temps ont bien changé!



Et aujourd'hui? Migros fait de la politique mais pas comme au temps de Duttweiler. Il n'en demeure pas moins que sa mission de lutter dans le même esprit que le fondateur reste entière. Ainsi, nous tentons, dans le cadre de notre activité politique, de concilier les intérêts de l'entreprise avec ceux des consommateurs. C'est parfois un exercice qui relève de l'équilibrisme.

Concrètement, cette action politique est la suivante:

Migros lutte contre le protectionnisme et pour la liberté des importations. Nous nous sommes engagés aux côtés d'autres acteurs partageant nos idées en faveur des importations parallèles de marchandises protégées par un brevet ainsi que pour l'introduction, chez nous, du principe du Cassis de Dijon. Aujourd'hui encore, les producteurs internationaux de biens de consommation exploitent à grande échelle le pouvoir d'achat élevé des consommateurs suisses. Si ces entreprises sont autorisées à pratiquer des prix différents d'un pays à l'autre, il conviendrait que les acheteurs aient de leur côté toute liberté de s'approvisionner là où ils le veulent. Aussi, il y a lieu de lever les entraves à caractère privé imposées aux importations. Et en Suisse même, de nouveaux marchés ne doivent pas être soustraits à la concurrence par les prix. Ainsi, Migros a soutenu énergiquement le référendum contre la réglementation du prix du livre. Le peuple l'a suivi en rejetant l'an dernier en votation populaire la réintroduction du prix fixe du livre.

Migros se tient aux côtés de l'agriculture suisse. Elle voit dans une ouverture pragmatique des marchés une chance pour cette branche. A ses yeux, attendre que la protection agricole actuelle, toujours très importante, s'effondre sous la pression extérieure est une attitude risquée, comme l'a montré l'érosion brutale du secret bancaire. Pour Migros, l'heure devrait être au renforcement de la compétitivité de l'agriculture et à un système de paiements directs axé davantage sur les prestations afin d'indemniser dans des proportions accrues les plus-values écologiques.

GOTTLIEB DUTTWEILER, LE TRIBUN DU PEUPLE: OU COMMENT DES DÉFAITES SE SONT TRANSFORMÉES EN VICTOIRES

De 1950 à la mort de Gottlieb Duttweiler en 1962, le peuple a voté sur quinze projets législatifs soumis au scrutin populaire à la suite d'une demande de référendum. Pour neuf d'entre eux, l'Alliance des Indépendants (AdI) ou Migros, sous la conduite de Duttweiler, a joué un rôle moteur ou significatif. Mais pourquoi Duttweiler s'est-il autant servi du référendum? Pourquoi à cette époque précisément? Il luttait pour l'avènement d'une économie de marché et la défense des intérêts des consommateurs. Même si le peuple ne l'a pas toujours suivi, l'évolution qui s'est dessinée à long terme lui a donné raison, qu'il s'agisse de la loi sur les cartels ou de la politique agricole. Rudolf Hofer

Concurrence et dirigisme

Les deux conflits mondiaux et les crises économiques de l'entre-deux-guerres ont conduit à des interventions massives de l'Etat dans l'économie. Le libre-échange international avait disparu. Avec des méthodes propres à l'économie planifiée, les matières premières et la production étaient déterminées en fonction des besoins des forces armées. Les Etats ont réagi à la crise économique de 1929 par des mesures visant le maintien des structures. Ils ont protégé ce qui existait sans entrevoir les chances recelées par des techniques et des modèles commerciaux nouveaux.

Et même si la Suisse est restée neutre, elle n'a pas pu échapper à la tendance à un interventionnisme de plus en plus marqué de la part de l'Etat et à l'évincement de l'économie de marché. La mort du commerce international, les efforts d'armement du pays et la mobilisation ont conduit à des ingérences étatiques multiples. Pour maints milieux de l'économie, ces mesures n'étaient pas pour leur déplaire dans la mesure où elles étaient garantes de profits constants et les protégeaient contre la concurrence. Des avantages qu'elles ont encore consolidés par la création de cartels.

A la fin de la Seconde Guerre mondiale, la Suisse était dotée d'un système bien établi de régulation du marché à la fois étatique et privé. Ces mesures interventionnistes reposaient pour nombre d'entre elles sur des arrêtés fédéraux qui, à l'époque, ne pouvaient pas faire l'objet d'un référendum ainsi que sur des ordonnances adoptées par le Conseil fédéral en vertu des pleins pouvoirs qui lui avaient été conférés pendant les deux conflits mondiaux. Mais après la fin de la Seconde Guerre mondiale, la question s'est posée de savoir si ces dispositions devaient perdurer.

Quelle Suisse?

Duttweiler était un libéral bon teint pour qui la mainmise de l'Etat était à rejeter. A l'exception d'accords cartellaires momentanés dictés par la nécessité ou d'interventions étatiques limitées en périodes de crise, toute mesure dirigiste s'inscrivant dans la durée était à ses yeux une hérésie. En défendant une telle vision, il s'est heurté de front au Conseil fédéral et à la majorité du Parlement qui souhaitaient ancrer dans la législation ordinaire un maximum de restrictions à la libre concurrence.

Fidèle à cette logique, l'AdI lança un référendum contre la loi sur la concurrence déloyale dont les formulations peu claires ouvraient la porte à de nombreuses restrictions au libre marché. De fait, la loi en

question a été adoptée en 1944 par 53% des citoyens. A noter que ce résultat serré a eu le mérite d'inciter à une application restrictive du texte légal. Mais ce sera lors de l'adoption des articles économiques devant créer une base constitutionnelle générale pour les restrictions à la libre concurrence et les subventions que la question fondamentale de la liberté économique se posera dramatiquement. L'AdI a réagi par le lancement d'une initiative intitulée «Droit au travail» qui aurait contraint la Confédération à agir sur la conjoncture au travers d'une politique financière et des taux d'intérêt, mais sans intervention directe sur le marché. L'initiative ne recueillit, en 1946, que 19,2% des voix, tandis que les articles économiques furent acceptés, en 1947, à une courte majorité de 53%.

Le choix de la défensive

Nombreux sont ceux qui auraient déposé les armes après ces deux défaites. Mais ce n'était pas le style de Duttweiler. Il perçut les possibilités qu'offrait l'acceptation de l'initiative populaire intitulée «Retour à la démocratie directe» à fin 1949. Désormais, le Parlement ne pourrait plus soustraire les arrêtés fédéraux au référendum en les déclarant urgents. Duttweiler – en s'appuyant tantôt uniquement sur l'AdI ou Migros, tantôt sur des coalitions plus larges – s'engagea dans une bataille pour le libre marché et contre une mise en œuvre des articles économiques aux effets dirigistes. Ainsi, ses référendums barrèrent la route, en 1951, à l'introduction d'une clause du besoin pour les transports routiers, puis, en 1952, à la soumission à autorisation de l'ouverture d'hôtels, et, enfin, en 1954, à une limitation du droit de créer une exploitation en tant que cordonnier, coiffeur, sellier et charron. En revanche, Duttweiler échoua dans sa lutte contre la loi sur l'agriculture (1952), l'arrêté sur l'économie laitière (1960), l'imposition de l'industrie du tabac à des fins de maintien de ses structures (1952) et le statut légal de l'horlogerie (1961).

Quant à son référendum lancé contre l'indemnisation trop chiche des Suisses de l'étranger victimes de la guerre (1954), il pourrait, à première vue, sembler sortir du cadre des préoccupations politiques de Duttweiler. Mais, croyait-il, les restrictions à la concurrence auraient été plus difficiles à imposer dans une économie ouverte, et il voyait justement dans nos compatriotes de l'étranger le symbole d'une telle Suisse ouverte.

Les initiatives

Les accords entre entreprises (cartels) peuvent également mettre en péril la concurrence et conduire à abuser des consommateurs. La Constitution prévoit et prévoit encore que la Confédération est autorisée à agir contre les cartels. Aussi, une interdiction de ces derniers eût été fondamentalement possible. Mais considérant les ententes comme des organisations judiciaires et utiles, le Conseil fédéral a voulu une loi qui ne les prohibe que si leurs effets nuisibles pour l'économie sont dûment prouvés.

Duttweiler nourrissait une autre vision des choses. L'AdI lança une initiative en faveur d'une interdiction de principe des cartels. Elle affirmait notamment que devaient être jugés «illicites toutes les mesures et accords d'entreprises, d'organisations ou de personnes

individuelles destinés à limiter la concurrence, à créer des monopoles ou des situations analogues, ou à obtenir des avantages excessifs au détriment du consommateur». Des exceptions, à condition qu'elles soient «justifiées par l'intérêt économique et social du pays», pourraient être décrétées par une loi fédérale. De l'avis des auteurs de l'initiative, ce n'était pas la nécessité de la libre concurrence mais l'utilité de la restreindre qui devrait être prouvée. Cette initiative contre les cartels, soumise au peuple en 1958, n'a recueilli que 27% des voix à peine. Par la suite fut adopté un projet de loi sur les cartels parfaitement inefficace soumis par le Conseil fédéral. Ce n'est que dans les années 90 que la Suisse a consacré le principe d'une illicéité générale des cartels, sauf autorisation, comme l'avait prôné Duttweiler dans son initiative, même si, formellement, la nouvelle législation adoptée ne visait que la répression des abus. D'autres renforcements de cette loi ont été introduits par la suite ou sont encore en discussion.

L'initiative en faveur de la «réorganisation du Conseil national» (rejetée en 1942) ainsi que celle proposant l'«introduction de la semaine de 44 heures» (rejetée en 1958) ne portaient pas principalement sur des sujets économiques. Mais il est vrai que le premier de ces deux textes exigeait notamment la communication des liens d'intérêts économiques, à savoir la publication officielle avant les élections de tous les mandats au sein de conseils d'administration assumés par les candidats. Cette transparence aurait empêché que des organisations professionnelles ou des entreprises puissantes aient la possibilité de s'arroger des avantages économiques via la politique. Aujourd'hui, les parlementaires, une fois élus, sont tenus de faire connaître leurs liens d'intérêts qui peuvent être consultés sur Internet. Quant à la semaine de 44 heures, elle devait être aussi un coup porté contre l'alliance trop étroite entre les syndicats ouvriers et les entrepreneurs qui, souvent, réclamaient à l'unisson des restrictions à la libre concurrence en faveur de leur propre branche. Cinq des dix référendums lancés par Duttweiler ont abouti. Pour trois autres, la proportion des non a dépassé 40%. Cela démontre clairement que la majorité parlementaire a été freinée dans l'exploitation qu'elle aurait voulu faire des pouvoirs que lui conféraient les articles économiques. Grâce à Duttweiler, la Suisse s'est montrée plus attachée à l'économie de marché que cela n'eût été le cas s'il n'avait pas été là.



Longue lutte à propos de la politique agricole

C'est dans le domaine de la politique agricole que Duttweiler a essuyé ses revers les plus sérieux. Après la guerre et le Plan Wahlen, le crédit accordé à l'agriculture avait pris des proportions exagérées. En 1952, la loi sur l'agriculture a été adoptée parce qu'une majorité populaire voulait venir en aide aux paysans. Elle prévoyait la garantie des prix et de la prise en charge. C'est en vain que l'AdI et Migros tentèrent d'expliquer que le fait de découpler l'agriculture du marché et d'en confier la planification à l'Etat ne constituait pas une solution à long terme, ni pour ce secteur économique ni pour la paysannerie.

Un prix élevé du lait et la garantie de prise en charge ont eu inévitablement pour conséquence d'inciter les paysans à produire toujours plus de lait. Afin de couvrir les frais de mise en valeur des excédents, les paysans dont la production était particulièrement importante par rapport à la surface de leurs exploitations ont dû être sanctionnés par une «retenue». C'était le premier pas franchi en direction du contingentement laitier introduit par la suite. Duttweiler lança un référendum. Il était apparemment parti de l'idée qu'il parviendrait à convaincre le peuple que l'économie planifiée était une voie sans issue et que chaque mesure dirigiste adoptée par l'Etat en appelait inévitablement une autre peu après. A noter que le pourcentage de la minorité de citoyens qui a rejeté l'arrêté s'est révélé être de peu inférieur à celui qui s'était opposé à la loi sur l'agriculture.

L'ancien conseiller national Walter Biel, tout d'abord en tant que rédacteur en chef de la «TAT», puis que responsable de la Direction Politique économique FCM, se profila rapidement comme l'héritier de Duttweiler dans le domaine de la politique agricole. L'économie sucrière constituait un objet idéal de combat référendaire. Afin de réduire les excédents laitiers, le Conseil fédéral favorisa un transfert du lait vers le sucre. En 1970, l'AdI lança un référendum contre le régime du sucre. Avec 45,8% de non, les rangs des opposants se sont révélés être de même importance que pendant les années 50.

C'est en 1986 que Walter Biel engagea une bataille décisive contre la politique agricole suisse. Un nouvel arrêté sur l'économie sucrière donna à Migros l'occasion de lancer à nouveau un référendum. Le projet fédéral fut rejeté à une majorité de 62% des votants. Une brèche était désormais ouverte. Des cercles toujours plus larges se sont dressés contre la politique agricole de l'Etat. En 1990, un arrêté sur la viticulture a été rejeté à la suite d'un référendum lancé par des conseillers nationaux PDC pourtant connus pour leur sympathie envers les milieux paysans.

Au travers d'une initiative populaire, l'Union suisse des paysans a tenté d'obtenir un plébiscite de la politique agricole traditionnelle. Son texte fut retiré en faveur d'une contre-proposition poursuivant le même but mais au contenu un peu édulcoré. Le 12 mars 1995, le peuple rejeta trois objets agricoles, à savoir la contre-proposition mentionnée, un nouvel arrêté laitier et une modification de la loi sur l'agriculture. Désormais, la politique agricole qui mise sur des paiements directs et non plus sur la garantie de prix et de prise en charge aura le champ libre.

La stratégie de Duttweiler

Un survol des initiatives et des référendums de Gottlieb Duttweiler confirme en partie l'image que nous avons de lui. Il demeure le défenseur de l'économie de marché et des consommateurs. Le fait que ses idées se soient imposées plus tard – qu'il s'agisse de droit des cartels, de publication des liens d'intérêts économiques ou de réforme de la politique agricole, pour ne citer que ces exemples – justifie le qualificatif de visionnaire qu'on lui attribue. Il fut en effet souvent en avance sur son temps. En revanche, on peut nourrir des doutes sérieux sur le point de savoir si Duttweiler fut réellement un trublion de la politique à l'esprit versatile, comme le considéraient nombre de ses contemporains. Dans les années 40, Duttweiler échoua dans sa tentative de s'attaquer de front au dirigisme étatique. Les articles économiques ont été adoptés. Mais habilement, il exploita le nouveau régime du droit d'urgence pour entraver la mise en œuvre d'une telle politique dirigiste en se servant du référendum. Semblable stratégie impliquait toutefois de réagir constamment par rapport aux décisions parlementaires et de savoir saisir les occasions favorables sans jamais perdre de vue l'objectif global visé. Certes, au moment où se déroulaient les événements, ce mode d'action rendait plus difficile l'identification d'une grande ligne politique. Mais lorsqu'on considère aujourd'hui le tableau d'ensemble, une stratégie de défense de l'économie de marché y est évidente. Avec le recul, la politique de Duttweiler se révèle être plus cohérente et plus réfléchie qu'elle n'est apparue aux yeux de ses contemporains.

L'importance d'une telle stratégie pour le succès à long terme d'une politique nous est démontrée par le combat sans fin mené à propos de l'agriculture. Tant les critiques émises au Parlement et dans la presse que les campagnes référendaires autour des arrêtés sur l'économie sucrière – lesquels ont permis de démontrer particulièrement facilement l'aberration d'une planification économique par l'Etat – ont rendu possible une lente évolution des esprits. De la même manière, ce n'est que dans les années 90 que l'initiative contre les cartels s'est imposée. Qui veut réussir dans une démocratie référendaire doit considérer l'objectif à long terme tout en ayant le regard rivé sur le moment favorable et l'objet approprié à saisir.



RUDOLF HOFER

Rudolf Hofer a fait des études de sociologie et de sciences politiques à Berne. De 1985 à 1999, il œuvre pour l'Alliance des Indépendants, notamment en tant que secrétaire général et secrétaire de fraction. Il assume ensuite la fonction de greffier aux services du Parlement fédéral. Depuis 2002, il propose ses services de conseiller politique indépendant aux parlementaires et organisations.

INITIATIVES ET RÉFÉRENDUMS DU TEMPS DE GOTTLIEB DUTTWEILER

Votations sur des initiatives populaires de l'AdI 1936-1962

Votation	Titre	Pourcentage de oui
3.5.1942	Réorganisation du Conseil national	34.9
8.12.1946	Droit au travail	19.2
26.1.1958	Contre l'abus de la puissance économique (initiative contre les cartels)	25.9
26.10.1958	Introduction de la semaine de 44 heures	35.0

Votation sur des référendums lancés par l'AdI ou Migros 1936-1962

Votation	Objet	Pourcentage de non
29.10.1944	LF sur la concurrence déloyale	47.1
25.2.1951	AF concernant le transport sur la voie publique de personnes et de choses au moyen de véhicules automobiles	55.7
2.3.1952	AF prorogeant celui restreignant l'ouverture et l'agrandissement d'hôtels	53.9
19.4.1953	LF concernant la révision de la LF sur le service des postes	63.5
20.6.1954	AF instituant le régime du certificat de capacité dans les métiers de cordonnier, coiffeur, sellier et charron	66.9
4.12.1960	AF modifiant celui relatif aux mesures complémentaires d'ordre économique et financier applicables à l'économie laitière	43.7

Votations sur des référendums lancés avec une participation importante de l'AdI ou de Migros 1936-1962

Votation	Objet	Pourcentage de non
30.3.1952	Loi sur l'agriculture	46.0
5.10.1952	LF modifiant les dispositions relatives à l'imposition du tabac de la LF sur l'AVS	32.0
20.6.1954	AF concernant une aide extraordinaire aux Suisses de l'étranger victimes de la guerre	56.0

Duttweiler a gagné 5 référendums du temps (marquées en orange). Dans les référendums, la paternité n'est pas aussi clairement établie que dans le cas des initiatives. Les rôles respectifs de l'AdI et de Migros nécessitent une appréciation au cas par cas susceptible de prêter à discussion

Sources: Secrétariat national de l'AdI, Handbuch des Landesrings der Unabhängigen, 1962 Secrétariat national de l'AdI, Handbuch für den Landesring, 1950 Linder Wolf et al., Handbuch der eidgenössischen Volksabstimmungen 1848-2007, Haupt, 2010

FIGURE DE PROUE DE L'HISTOIRE ÉCONOMIQUE SUISSE AU XXE SIÈCLE

Sans aucun doute, Gottlieb Duttweiler est la personnalité qui aura le plus marqué l'histoire économique de la Suisse au XXe siècle. Dr. h.c. Rudolf Strahm

L'action menée par Duttweiler au XXe siècle est comparable au rôle qu'Alfred Escher et Ulrich Ochsenbein ont joué pour l'économie du pays au XIXe siècle.

Duttweiler ne s'est pas borné à fonder Migros qui, selon les enquêtes de réputation, jouit encore et toujours du plus grand capital de confiance auprès de la population suisse devant toutes les autres entreprises. Il a aussi influencé de manière décisive les destinées économiques de la Suisse, cela avec un impact durable et sur une vaste échelle:

- Premièrement, il a été un authentique libéral, qui a lutté avec succès pour l'instauration d'une vraie concurrence sur les marchés en s'en prenant aux structures détraquées du commerce et de l'industrie héritées de l'histoire, lesquelles entravaient le libre jeu de l'offre et de la demande. Personne d'autre que le fondateur de Migros ne s'en est pris avec autant d'efficacité aux cartels de fournisseurs.
- Deuxièmement, il fut également un libéral doué d'un sens de la responsabilité sociale à l'égard des plus faibles, de la population au pouvoir d'achat restreint et des collaborateurs. Aujourd'hui encore, la majorité des cadres du groupe, dirigé de main de maître, sont recrutés à l'interne grâce à une politique de promotion et de formation permanente du personnel. La Fédération des coopératives Migros est devenue l'incarnation du «capital à but social», selon l'expression utilisée par Duttweiler pour définir son concept de coopérative.
- Troisièmement, il ne voyait pas dans la population uniquement des acheteurs et des consommateurs. Au travers du lancement des Ecoles-clubs, de l'instauration du Pour-cent culturel Migros et de la création d'Ex Libris, il cherchait à mettre à la disposition des couches qui n'avaient pas accès à la formation des biens culturels et à susciter ainsi un «enrichissement politico-social».
- Enfin, quatrièmement, en tant que parlementaire cantonal, conseiller national, conseiller aux Etats et fondateur du journal «Wir Brückenbauer», il s'est battu durant des décennies sur la scène politique pour défendre la cause des consommateurs.

Le pionnier de l'économie suisse que fut Gottlieb Duttweiler a suscité aussi beaucoup d'émoi au sein de l'opinion. Ignoré par la bourgeoisie et combattu avec acharnement par les milieux du commerce et de l'industrie, il a toujours passé pour un concurrent aux yeux de l'élite socialiste. Mais malgré cet isolement forcé, ou peut-être justement grâce à lui, cette personnalité a eu la force de remodeler l'économie suisse comme personne avant et après lui.



La conseillère fédérale Doris Leuthard au Centre de distribution Migros Neuendorf AG, 2013



RUDOLF STRAHM

Originaire de l'Emmental, Rudolf Strahm a d'abord fait un apprentissage de laborantin avant d'accomplir des études de chimie et d'économie. Il travaille ensuite pour le compte de différentes associations et s'affirme comme une personnalité politique marquante. Membre du Parti socialiste, il est élu conseiller national de 1991 à 2004. De 2004 à 2008, il assume la fonction de surveillant des prix de la Confédération. De 2008 à 2013, il s'engage en tant que co-président de la Communauté d'intérêt pour le secteur agro-alimentaire suisse CISA en faveur d'un accord agricole entre la Suisse et l'UE. Depuis 2008, il est président de la Fédération suisse pour la formation continue FSEA. Rudolf Strahm a écrit plusieurs livres sur des sujets économiques et s'illustre régulièrement en tant qu'essayiste au travers d'articles pointus, notamment sur le droit des cartels ou la formation professionnelle.

FASCINANT

GOTTLIEB

DUTTWEILER

Les Alémaniques le surnommaient affectueusement «Dutti». Il a mené une action révolutionnaire et contribué puissamment à la prospérité des consommateurs, des salariés, de l'économie suisse ou, plus simplement dit, de la collectivité. Aujourd'hui encore, nous profitons de ses idées, de ses valeurs et de son attitude face au monde. Monika Weber

Gottlieb Duttweiler fut un véritable phénomène. Il réunissait des qualités rares, lui qui aura été à la fois:

- un habile commerçant et un entrepreneur à la réussite éclatante,
- un homme droit et combatif,
- un idéaliste habité par une ambition qui l'aura fait avancer son existence durant, à savoir offrir des produits de qualité à prix avantageux à tous ceux dont la vie quotidienne est difficile à cause de la modestie de leurs moyens.

Celui qui est plus fort est là pour les plus faibles: telle était la conviction de Duttweiler. Et lui se comptait parmi les forts, raison pour laquelle il avait le devoir donné, pensait-il. Dès lors, son credo en matière économique se résumait à cela: le capitalisme doit être épuré de la préoccupation unique du profit. Une maxime qui aurait encore toute sa place à notre époque. Observant comment les puissants, les cartels et les monopoles s'enrichissaient, Gottlieb Duttweiler créa le concept inédit de capital à but social et formula cette idée fondamentale:

Le volontariat est le prix de la liberté!

Que signifie semblable affirmation? Dans la mesure où la démocratie implique le respect de la liberté individuelle, tout ne peut pas être réglé. Aussi est-il d'autant plus nécessaire d'assumer certaines tâches sur une base volontaire. L'initiative doit en revenir également aux entreprises qui sont appelées à affecter de leur plein gré une partie de leurs bénéfices à des projets profitant à l'ensemble de la collectivité. Telle était déjà l'idée de Duttweiler qui la mit en œuvre lui-même à grande échelle. En voici quelques exemples fameux: il institua le Pour-cent culturel bien connu, prévoyant que 1% du chiffre d'affaires de Migros (et non pas du bénéfice) serait consacré à la vie culturelle et à des buts sociaux. Cette prestation considérable de Migros reste aujourd'hui encore un exemple unique au monde. Mais ce n'est pas tout: en 1941, Gottlieb Duttweiler offrit aux consommateurs, en d'autres termes à la collectivité, son entreprise Migros SA, aux dimensions déjà importantes, en la transformant



en plusieurs coopératives régionales rassemblées au sein d'une fédération, la FCM. En 1947, à l'occasion de Noël, il fit don à la population de sa propriété située sur les hauts de Rüschtikon. Ainsi est né le «Parc Pré Vert» – le «Parc Dutti» actuel – avec ses 45 ha de terrain, une piscine, son célèbre théâtre guignol, un restaurant très original et une vue admirable sur le lac. En 1971, Migros fera le même cadeau en Suisse romande en mettant à disposition du public le vaste espace de détente qu'est le Parc Pré Vert du Signal de Bougy, d'une surface de 110 ha. Et, neuf ans plus tard, en 1980, suivra un troisième parc: celui appelé «Grün 80» à Münchenstein/Bâle, avec 130 ha de terrain. Y a-t-il d'autres entreprises en Suisse à avoir consenti des gestes aussi généreux? Je n'en connais aucune.

Mais la concrétisation de tels idéaux ne va pas sans efforts. A cet égard, je préciserai ceci: tous ces libéralités en faveur de la collectivité, mais aussi le Pour-cent culturel, le renoncement à la vente d'alcool et de tabac ou encore l'adoption de la forme coopérative avec sa structure fédéraliste ainsi que les geste généreux susmentionnés impliquent que les collaborateurs de Migros donnent jour après jour le meilleur d'eux-mêmes afin de pouvoir offrir à la clientèle des biens et services à des conditions plus avantageuses que la concurrence, laquelle ne fournit pas des prestations gratuites comparables à celles de Migros. Nous le savons bien, tout a un prix, et il convient de le rappeler. Gottlieb Duttweiler avait son idée à ce propos: lorsqu'il faut lutter pour obtenir quelque chose, que rien ne tombe du ciel, on n'en devient que plus fort. Oui, l'histoire de Duttweiler et celle de Migros le prouvent à l'envi: l'engagement au service d'une bonne cause a donné et donne des ailes à chacun, cela pour un succès sans cesse renouvelé!



MONIKA WEBER

Monika Weber a fait des études de philosophie et de sciences politiques. Politicienne chevronnée, elle a représenté l'Alliance des Indépendants au Conseil cantonal de Zurich, ainsi

qu'au Conseil national et au Conseil des Etats. Après la dissolution de l'AdI, elle devient conseillère municipale indépendante de la Ville de Zurich. Parallèlement à sa carrière politique, Monika Weber a assumé les fonctions de présidente du Forum des consommatrices de Suisse alémanique, de secrétaire générale de la Société suisse des employés de commerce, puis de directrice de la Fédération des coopératives Migros. A la retraite depuis sept ans, elle continue à remplir divers mandats à titre bénévole.